



Pourquoi inciter et favoriser l'implication des parents dans nos associations USEP dans le respect des rôles de chacun et du cadre juridique (temps scolaire/hors temps scolaire) ?

L'adhésion des parents peut permettre :

- **d'avoir un regard nouveau** sur la relation enfants/enseignants/parents dans un espace convivial
- **de soutenir le projet associatif** en lien ou intégré au projet d'école,
- **d'augmenter les moyens humains** dans le cadre des rencontres (sécurité et prévention),
- **de partager des tâches** en fonction des compétences de chacun, afin d'alléger le travail des enseignants,
- **de favoriser la reconnaissance de l'école** et de l'USEP auprès des collectivités territoriales et autres organismes par leur rôle éducatif, social, intergénérationnel, dans l'environnement local,
- **d'augmenter l'offre et la qualité** des activités sportives proposées,
- **d'amplifier la communication** au sein et autour de l'école, sur les actions de l'USEP,
- **de mieux pérenniser nos associations** dans le temps,



Adhérer à l'USEP permettra aux animateurs (enseignants et non enseignants) de profiter des formations (meilleure connaissance de l'USEP, des objectifs éducatifs et associatifs, des activités...) avec délivrance d'attestation de participation.

L'ASSOCIATION USEP : UN ESPACE POUR LES PARENTS

Agir avec vos enfants et leurs enseignants dans un espace associatif et sportif

Si vous soutenez l'association USEP de votre école par votre adhésion, vous contribuez :

- **à l'optimisation de la sécurité** lors de l'encadrement des rencontres,
- **à l'accès, la découverte et l'initiation** à des pratiques sportives diverses pour tous les enfants,
- **à la diversification de l'offre** et à l'augmentation de la qualité des activités proposées,
- **à la formation citoyenne** des enfants par la pratique sportive et associative dans un esprit laïque (responsabilisation, tolérance, respect, écoute...)
- **au fonctionnement de l'association** aux côtés des enseignants et des enfants en y apportant vos compétences,
- **à un espace de convivialité** (connaissance des enseignants, des autres parents et adultes de l'association),
- **au soutien du projet associatif de l'USEP** qui peut être complémentaire du projet d'école,

Il s'agit ainsi pour vous de participer à l'élaboration d'un projet concerté, porteur de sens pour l'enfant, par sa dimension d'éducation sportive, culturelle, citoyenne, environnementale...



Les parents et l'association USEP

L'association USEP est un support pour impliquer les parents dans des activités et des débats, pour stimuler les échanges entre l'école et les familles et entre les familles elles-mêmes. Les parents prennent ainsi part à la vie de l'association.

Des étapes

Des parents impliqués tout au long de l'année...

Connaître l'USEP

- A la première réunion de classe, l'enseignant présentera aux parents :
- l'USEP son idéologie et ses missions (convention USEP avec le ministère de l'Education Nationale du 19/05/03).
 - les activités possibles avec l'USEP et le sens de la licence.
 - les agréments obligatoires en temps scolaire et éventuellement le plan de formation USEP.

Créer ou réactiver l'association USEP

- Les parents seront conviés à une réunion d'association USEP où il faudra :
- **si l'association existe :**
 - s'inscrire pour accompagner lors des rencontres.
 - préparer l'A.G. et le calendrier des activités, définir avec les enseignants les rôles que chacun peut tenir : accompagnateurs, animateurs, administrateurs...
 - faire acte de candidature.
 - faire appel à cotisation pour les licences (accompagnateurs, animateurs).
 - **s'il faut créer l'association (cf. création d'association USEP, loi 1901 ou 1908).**
 - l'adoption de statuts d'association est nécessaire (cf. Statuts USEP).

Les parents auront identifié leur rôle :

Faire vivre l'association USEP : les activités sportives et autres (fêtes d'école, sorties culturelles, loto...)

Avant ...

- Participer à une (aux) réunion(s) préparatoire(s) pour discuter du projet d'activité.
- Prendre part à la préparation de l'action.
- Confirmer ses disponibilités pour le jour de la mise en œuvre.
- Définir les rôles et prendre en charge un de ceux-ci.
- Pour une sortie : se munir d'une fiche portant les noms des enfants confiés, le descriptif et le déroulement de l'activité, lieu de rendez-vous, n° de téléphone du responsable...

Pendant ...

Assumer le rôle qui a été confié en veillant en particulier à la sécurité de tous.

Après ...

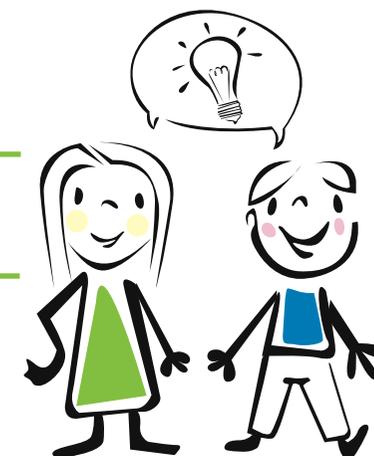
- Participer au rangement, ...
- Participer à un moment convivial et faire un bilan de la rencontre.

Communiquer sur l'USEP

Les parents participeront à la rédaction et à l'affichage sur le panneau USEP de l'école.

Faire un bilan et envisager des projets pour l'association USEP...

Les parents seront associés au bilan des activités USEP (photos, vidéo, dessins) en fin d'année. Un moment convivial sera organisé pour les remercier. Une réunion permettra d'envisager les activités de l'association pour l'année prochaine.



Les parents et l'association USEP

Un acteur majeur dans la vie associative : les parents

Nous ne proposons pas qu'aux seuls enseignants ce concept de vie associative. Se réunir pour mieux construire cette Ecole publique et laïque est une ligne de conduite qui ne peut ni ne doit exclure personne, et en particulier les parents.

Allier l'organisation du temps de l'Enfant – avec des pratiques sportives diversifiées, formatrices et éducatives – à la notion d'éducation partagée nous semble un choix porteur d'avenir. L'union des forces ne peut qu'être un gage supplémentaire de réussite.

Ensemble, chacun avec nos compétences et nos rôles distinctifs, nous pouvons aider, encore plus et mieux, nos enfants à grandir.

L'engagement des parents ne peut que renforcer la reconnaissance de l'école et de l'USEP.

Extrait du livre «Du sport dès l'école ? Oui !» page 46 - Jean-Michel SAUTREAU - 2009

Campagne «Parents, l'USEP vous attend !» Sept. 2007



Pdf



Pdf

Les guides pour accompagnateurs



Pdf

